

Lorsque le gouvernement refuse d'augmenter la pension de vieillesse, je dis que c'est un gouvernement qui n'a pas confiance, ou du moins qui n'a pas conscience des richesses qu'il a à administrer, de toutes les richesses qui existent au Canada.

Si nos vieux reçoivent \$100 au lieu de \$75, va-t-on avoir peur que nos vieux achètent tout à coup trop de beurre, trop de viande, trop de lait et qu'il en manque pour les autres? Si nos personnes âgées reçoivent \$100 par mois demain, achèteront-elles trop de vêtements, de sorte que d'autres en manqueront? Qui a peur de cela? Il y en a pour tous. Il y en a en abondance pour tous. Ainsi, donner \$100 par mois à nos personnes âgées n'enlèvera absolument rien aux autres. Il y en a pour tous! Que ce soit des habits, des habitations, de la nourriture, des loisirs, il y en a pour tous!

Monsieur l'Orateur, lorsqu'on veut restreindre le pouvoir d'achat de nos personnes âgées, à ce moment-là, on veut maintenir ceux qui ont travaillé dans le passé, ceux qui ont bâti notre pays, dans la misère, comme simple récompense de tout le travail qu'elles ont accompli pour développer ce pays. On ne voit pas assez le mérite de ceux qui ont travaillé, de ceux qui ont passé avant nous; quand je dis «on», je parle du gouvernement. Le gouvernement ne voit pas assez le mérite de ceux qui ont travaillé, depuis 50 ans, à développer notre pays. Je serais gêné à la place des honorables ministres des Finances et de la Santé nationale et du Bien-être social (MM. Sharp et MacEachen), de présenter des mesures qui sont bonnes mais qui ne sont pas complètes, qui ne tiennent pas compte, à l'heure actuelle de toute une section de notre population, soit les personnes âgées de 65 ans et plus.

Monsieur l'Orateur, \$100 par mois, ce n'est pas beaucoup quand on considère combien le coût de la vie augmente, à l'heure actuelle, à quel rythme formidable il s'accroît. Le coût de la vie augmente plus vite que les augmentations des allocations données à nos personnes âgées, à nos invalides, à nos infirmes, aux mères nécessiteuses, etc. Le coût de la vie augmente encore plus vite que les accroissements d'allocations.

Monsieur l'Orateur, que dire maintenant des allocations familiales. Les allocations familiales n'ont pas été augmentées, sauf \$1 pour une petite catégorie de personnes, depuis 1944. Alors que tout coûte plus cher aujourd'hui, on n'a pas pensé à augmenter les allocations familiales.

Monsieur l'Orateur, élever un enfant, deux enfants, trois enfants, cela coûte plus cher qu'en 1944-1945, et même si le gouvernement nous arrive avec un programme d'assistance-

sociale, il ne pense pas du tout à augmenter les allocations familiales, comme il ne pense pas non plus à augmenter la pension de vieillesse.

Pour en revenir au système proposé dans ce projet de loi, aux augmentations proposées, il y a un désavantage pour ceux qui peuvent en profiter, c'est qu'on fait durer les enquêtes trop longtemps. On s'acharne trop à chercher les petits détails ou la bête noire qui permettraient de ne pas donner une pension, qui permettraient d'essayer d'en enlever à un individu qui aurait droit à sa pension. A force de faire des enquêtes, de faire remplir des formules, d'envoyer des inspecteurs, des vérificateurs, on cherche par tous les moyens à enlever les pensions qu'on vise à donner, par une loi.

La loi est faite de telle sorte que les fonctionnaires, ou du moins les hauts fonctionnaires, cherchent à couper ou à enlever des pensions lorsqu'il est possible, parce qu'ils montrent dans ce domaine-là un zèle intempestif.

Monsieur l'Orateur, je crois que même si l'augmentation accordée aujourd'hui est bonne, je crois qu'elle n'est pas suffisante et que le gouvernement aurait dû mettre en œuvre les promesses qu'il a faites au cours des dernières élections et augmenter la pension de vieillesse. Il est beau de faire de belles déclarations mais les actes devraient suivre.

Je me demande pourquoi, aujourd'hui, le gouvernement ne présente pas, en plus de la loi que nous étudions actuellement, une autre loi augmentant la pens-on de vieillesse à \$100 pour chaque citoyen âgé de 65 ans.

Monsieur l'Orateur, j'espère que l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pensera à cela. J'espère qu'il pensera à tous les citoyens canadiens qui ont développé le pays, qui ont mérité de leur patrie mieux que de la misère. Ils ont mérité, rendus à un âge assez avancé, de recevoir au moins une pension convenable. Qu'il pense à tout cela et que demain il déclare que la pension de vieillesse est portée à \$100 par mois. A ce moment-là, il réalisera qu'aux quatre coins du pays, tous seront heureux et contents de voir que nos citoyens âgés reçoivent ce qu'ils ont mérité par leur travail, reçoivent ce qui est à eux, de par les richesses du pays, c'est-à-dire une pension convenable à un âge convenable.

**L'hon. M. Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, comment se fait-il que le député de Lapointe parle de pensions et de politique fédérale, alors qu'il a déjà annoncé qu'il se retirait de la politique fédérale?